

Des rendez-vous techniques adaptées à vos besoins



Cette année, le CPIE des Pays de l'Aisne, avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de la Région Hauts-de-France, vous propose de mettre en place dans votre commune **des rendez-vous techniques modulables et adaptés à vos objectifs** sous forme de journées ou de demi-journées. Pour organiser l'un de ces rendez-vous sur votre territoire, il sera à votre charge de **trouver un lieu** et de **réunir un nombre suffisant de participants (entre 10 et 20 personnes)**, ces derniers peuvent se constituer d'élus et d'agents techniques de votre commune ou de communes avoisinantes.

Nous vous présentons ci-dessous **quelques exemples de thématiques pouvant être adaptées aux spécificités de votre territoire**. **N'hésitez pas à nous contacter pour que l'on construise ensemble un rendez-vous au plus près de vos besoins.**

Le fleurissement durable : entre esthétique et écologie

 **Durée approximative : 3h**

Le fleurissement est au cœur de l'embellissement de la commune, plus qu'un aspect esthétique, il peut être un allier dans la gestion des espaces verts et jouer un rôle écologique majeur. Comment lier la beauté et l'utilité des fleurs ? Quelles espèces choisir pour quel rendu souhaité ? Quelles plantes pour une gestion facilitée ?

- Présentation des participants et recueil des attentes.
- Le fleurissement, un outil au service de la résilience.
- Comment créer un massif durable ?
 - Les éléments à prendre en compte
 - Quels types de plantes favorisées ?
 - Quelle gestion pour la durabilité ?
- Réflexion sur les cas particuliers des participants.



Zéro-phyto dans les cimetières : quels changements ?

 **Durée approximative : 3h**

Les cimetières font face à une nouvelle réglementation depuis le 1er juillet 2022, qu'est-ce que cela change dans la gestion ? Comment s'adapter et se mettre en conformité en limitant les coûts et le temps passé ?

- Présentation des participants et recueil des attentes.
- Cadre réglementaire des cimetières.
- La gestion différenciée dans les cimetières.
- Le végétal dans les cimetières, comment le faire adopter ?
- Réflexion sur les cas particuliers des participants.



La gestion différenciée, quel intérêt pour les communes ?

 **Durée approximative : 3h**

Les contraintes pour entretenir les espaces publics et les espaces verts des communes sont nombreuses et il est parfois complexe de se les approprier. Comment intégrer les problématiques environnementales actuelles ? Quelles sont les alternatives aux techniques d'entretien traditionnelles ?

- Présentation des participants et recueil des attentes.
- Nouvelle réglementation : quels impacts sur la gestion des espaces ?
- La gestion différenciée : un outil aux avantages multiples.
- Comment construire un plan de gestion différenciée.
- Réflexion sur les cas particuliers des participants.



Économie circulaire, comment la favoriser sur votre territoire ?

 **Durée approximative : 2h**

Recréer du sens dans l'économie locale, c'est favoriser le lien social tout en permettant une consommation et une production ayant du sens au niveau environnemental. Quels sont les avantages de l'économie circulaire ? Comment la favoriser sur mon territoire ?

- Présentation des participants et recueil des attentes.
- L'économie circulaire : définition et enjeux.
- Favoriser les circuits courts sur mon territoire.
- Gérer au mieux les déchets sur mon territoire.
- Réflexion sur les cas particuliers des participants.



Les cantines bio et locales, législations et enjeux

 **Durée approximative : 2h**

La loi Egalim impose du bio et du local dans la restauration scolaire. Comment s'y adapter et mettre en place des mesures pour être en accord avec les nouvelles réglementation en vigueur ? Comment aller plus loin pour la santé de nos enfants et l'environnement ?

- Présentation des participants et recueil des attentes.
- Loi Egalim, quelles implications pour la restauration collective ?
- Agriculture biologique, agriculture locale, comment s'y retrouver ?
- Impliquer les acteurs pour favoriser le changement.
- Réflexion sur les cas particuliers des participants.



Pour mettre en place votre rendez-vous technique ou pour toute information complémentaire, contactez-nous :

 **03 64 16 82 52**

 **m.greugny@cpie-aisne.com**

 **<https://www.cpie-aisne.com/>**